

gués de la Presse, des membres de la Commission et de 500 personnes notables convoquées à cet effet eut lieu dans la salle des Réunions industrielles, au Palais de la Bourse. L'Œuvre des fourneaux de la Presse lyonnaise était fondée. La Commission provisoire d'organisation se transformait en Comité de direction. Une première liste de souscription ouverte à l'issue de la séance s'éleva à 17,730 francs. L'Union de la Presse s'était inscrite en tête pour 2,000 francs. M. Massicault, préfet du Rhône, souscrivait, à titre d'ancien confrère, pour 100 francs. Depuis, M. le Préfet du Rhône a souscrit pour une somme mensuelle de 1,000 francs, dont il a fait le versement anticipé pour trois mois, soit, 3,000 francs (1).

Nouvelles réunions les 17 et 26 décembre. Le 24 décembre, le Comité charitable des Dames lyonnaises, sous la présidence de M^{me} Massicault, accorde à l'Œuvre des fourneaux une subvention de 21,000 francs, dont 9,000 francs remboursables en bons de portions.

Le 29 décembre, la Presse ouvre ses trois premiers fourneaux. Cinq, déjà existants, se sont ralliés à l'œuvre. Nos tickets sont donc, dès lors, reçus dans huit fourneaux.

Le 31 décembre, les six listes de souscription parues forment un total de fr. 67,839, 35, non compris la subvention des Dames lyonnaises et les dons en nature.

Le 14 janvier 1885, ouverture de trois nouveaux fourneaux. Le 15, une dixième liste porte le total de la souscription à fr. 95,344, 60, c'est-à-dire en réalité à plus de 116,000 francs en argent.

Les fourneaux en activité, anciens ou nouveaux, sont au nombre de onze. La portion vaut 30 centimes. Elle comprend un demi-litre de bouillon gras, 80 grammes de viande, des légumes frais ou secs ou des pâtes alimentaires, et 240 grammes de pain. Elle peut-être divisée en deux demi portions de 15 centimes cha-

(1) Les renseignements contenus dans cet article sont tirés des rapports imprimés de M. A. Léger, ingénieur, directeur du *Lyon scientifique et industriel* et des procès-verbaux des assemblées générales.